

Élément technique	Sous- élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input type="checkbox"/>
VMC SF	Entrée d'air	Absence d'entrée d'air dans le coffre de volet roulant de la menuiserie.				

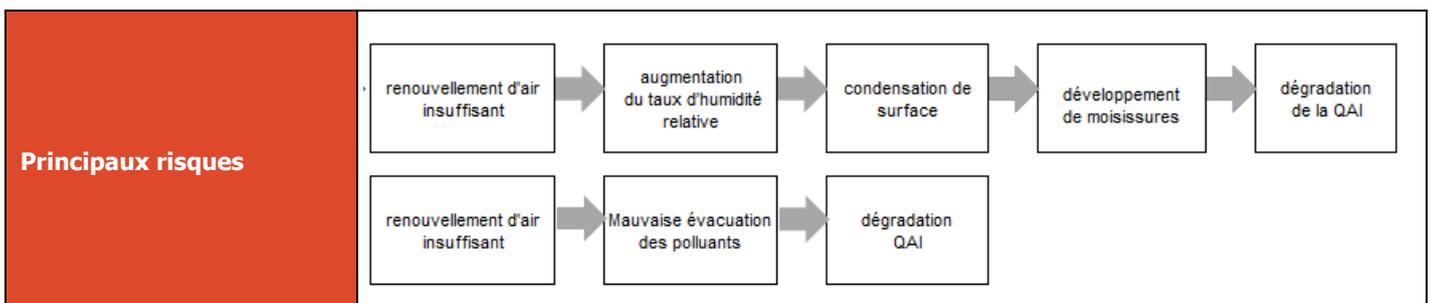


Cause technique

La grille d'admission d'air a été fixée sur le coffre de volet mais aucune mortaise n'a été réalisée.

Origine Conception Exécution Exploitation

Non respect des règles de mise en œuvre définies dans le DTU 68-3 et dans les avis techniques en VMC SF HYGRO.
Absence de procédure qualité et de contrôle.



Solutions correctives et / ou préventives Réaliser une mortaise réglementaire répondant aux exigences prévues dans l'avis technique attaché au système de ventilation mis en œuvre, dans le coffre de volet roulant.



Exemples de bonnes pratiques

Photo ci-contre :
Les mortaises ont été réalisées correctement dans le coffre de volet roulant.

L'admission d'air est suffisante.

Règles de l'art :
 (Recommandations
 professionnelles RAGE,
 etc.)

Extrait des Recommandations professionnelles RAGE : VMC simple flux en habitat individuel - §4.4 Scénarii de remplacement - §4.3.3 Amélioration du système existant : passage d'une VMC associée à des bouches fixes ou autoréglables à une VMC hygroréglable (février 2013)

Dans le cas du passage à une VMC hygroréglable de type A, il est possible de conserver les entrées d'air autoréglable en place si elles sont conformes aux exigences de l'Avis Technique (nombre et modèle).

Dans le cas du passage à une VMC hygroréglable de type B, les entrées d'air sont à remplacer par des modèles hygroréglables.

Concernant la mortaise :

- Si l'installation est antérieure à 1999, la réservation de l'entrée d'air est présentée en figure 1. Il convient de positionner la nouvelle entrée d'air avec les gabarits adéquats ;
- Si l'installation est postérieure à 1999, les nouvelles entrées d'air ont les mêmes mortaises. Seul le nombre diffère en fonction du dimensionnement (figure 2).

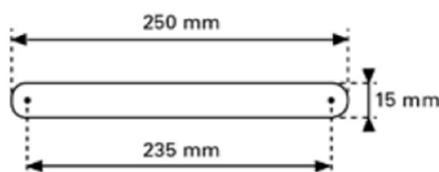


figure 1 : mortaise d'entrée d'air antérieure à 1999

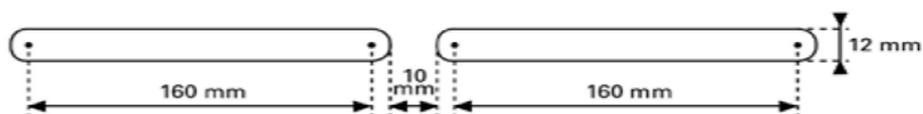


figure 2 : mortaise d'entrée d'air postérieure à 1999